



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 18 NOVEMBRE 2019,
LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :

Règlement 571-2019 décrétant des travaux de remplacement de la conduite de l'évacuateur au niveau du barrage du lac des Cygnes - rue des Gèraniums

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE FAIRE, EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 16 H.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 19^e jour du mois de novembre 2019.

Monique Picard
Directrice par intérim du Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice par intérim du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 19^e jour du mois de novembre 2019, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de novembre 2019.

Monique Picard
Directrice par intérim du Service du greffe